

**Compte rendu de la séance de  
l'Association Foncière de Remembrement  
de Witternheim du 29 janvier 2022**

Membres en exercice : 11  
Membres présents : 7 (dont 6 avec pouvoir)  
Membres absents : 2  
Membres absents avec procuration : 2

Sous la présidence de Monsieur Arnaud GAUTSCH, président.

**A l'ouverture de la séance sont présents :** HAUG Marcel, HAUG Jean-Jacques, HERMANN Gilles, GAUTSCH Arnaud, KRETZ Claude, SCHNEIDER Fabien et STURM Roland

**Absents :** BRAUN Philippe, GOETZ Kevin

**Absents avec procuration :** DUTTER Claire à HERMANN Gilles, KRETZ Ghislain à SCHNEIDER Fabien

Le quorum est atteint et la séance est ouverte à 14 heures 00 à la Mairie.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Désignation d'un secrétaire de séance
  2. Approbation du compte rendu du 30 janvier 2021
  3. Adoption du compte administratif 2021
  4. Adoption du compte de gestion
  5. Affectation du compte de résultat
  6. Adoption du budget primitif 2022
  7. Servitude d'utilité publique
  8. Divers
- 

**1 : Désignation d'un secrétaire de séance :**

Est désigné secrétaire de séance Monsieur Claude KRETZ.

**2 : Approbation du compte rendu du 30 janvier 2021 :**

Après lecture, les membres de l'association foncière approuvent le procès-verbal de la séance du 30 janvier 2021.

**5 voix pour  
1 abstention**

**3 : Adoption du compte administratif 2021**

Le compte administratif affiche les résultats suivants :

**Section de Fonctionnement**

Dépenses : 10 807,96 €  
Recettes : 8 368,45 €  
Déficit de l'exercice : 2 439,51 €

Résultat de fonctionnement reporté de l'année 2020 : 34 231,10 €

Résultat de fonctionnement cumulé de 31 791,59 €

**Section d'Investissement**

Dépenses : 0,00 €

Recettes : 0,00 €

Résultat d'investissement reporté de l'année 2020 : 0,00 €

Solde d'exécution cumulé de 0,00 €

Le président donne la présidence à Monsieur Jean-Jacques HAUG, doyen, et se retire de la séance.

Après en avoir délibéré, le bureau approuve le compte administratif.

**4 voix pour  
1 abstention**

**4 : Adoption du compte de gestion :**

**Vu** les résultats du compte établi par le comptable public,

**Vu** la conformité avec le compte administratif,

Le bureau adopte le compte gestion et donne quitus au comptable.

Après en avoir délibéré, le bureau approuve le compte de gestion 2021.

**6 voix pour**

**5 : Affectation du compte de résultat :**

Le bureau décide d'affecter l'excédent total de 31 791,59 € (ligne 002) en report de fonctionnement pour 2022.

**6 voix pour**

**6 : Adoption du budget primitif 2022 :**

Après avoir délibéré, les membres du bureau décident d'arrêter le budget primitif 2022 comme suit :

Section de Fonctionnement

Dépenses : 38 791,59 €

Recettes : 38 791,59 €

Section d'investissement Néant

**6 voix pour**

**7 : Servitude d'utilité publique :**

Lors de la réunion du 30 janvier 2021, le bureau a concédé une servitude dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique sur la parcelle n°107/4.

Afin de régulariser le dossier, il est demandé au bureau d'autoriser Monsieur le président de l'AFR de signer les actes notariés. Etant précisé que l'acte sera entièrement aux frais de ENEDIS.

**Le bureau donne le pouvoir à Monsieur le Président de consentir à cette constitution de servitude. Monsieur Arnaud GAUTSCH est autorisé à signer les documents ci-afférents.**

**6 voix pour**

**8 : Divers**

Un tour de plainte a été organisé à l'issue de la réunion afin de lister les prochains travaux à entreprendre.

BRAUN Philippe	DUTTER Claire	HAUG Marcel
HAUG Jean-Jacques	HERMANN Gilles	GAUTSCH Arnaud
GOETZ Kevin	KRETZ Ghislain	KRETZ Claude
SCHNEIDER Fabien	STURM Roland	